

Les plaques et plaquette gravées de la Roche-Courbon (Charente-Maritime)

Patrick Paillet (Maître de conférences MNHN)



Dans le cadre de recherches entreprises dans plusieurs sites paléolithiques de la vallée du Bruant, notamment dans la grotte du « Triangle » à la Flétrie, et à l'occasion de la révision et de la modernisation muséographiques du musée archéologique du Château de la Roche Courbon, Yves Olivet et Thierry Le Roux ont souhaité, avec l'accord de la famille Sébert-Badois (propriétaire du site) qu'une relecture critique des 2 blocs ou plaques et d'une plaquette gravés découverts dans les années 1920 par Marcel Clouet au Bouil-Bleu et de la plaque mise au jour par eux-mêmes en 2005 dans la grotte du « Triangle » soit entreprise et que de nouveaux relevés graphiques et photographiques soient effectués, après ceux de Marcel Clouet, Henri Breuil et Jean Airvaux tout récemment.

La valorisation muséographique de ces objets d'art mobilier paléolithique uniques dans la région passait par cet exercice scientifique.

J'ai été sollicité afin d'effectuer ce travail. Pour ce faire, j'ai procédé à une analyse fine des supports, à une étude techno-stylistique des représentations figuratives et géométriques et à des relevés graphiques d'après photographies avec contrôle permanent et systématique sur les originaux, transportés pour l'occasion au Musée de l'Homme (Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris).

Ces quelques lignes constituent une synthèse de mes observations et de mes conclusions relatives aux thèmes représentés et à leur possible ou probable attribution chrono-culturelle.

La plaque de la grotte du Triangle

Elle a déjà fait l'objet de la part des deux inventeurs (Yves Olivet et Thierry Le Roux) d'une longue et savante description, à laquelle je ne saurais beaucoup ajouter.

Il s'agit d'une plaque quadrangulaire en calcaire local mesurant 26 cm de long, 25,5 cm de large et 5 à 6 cm d'épaisseur. Une seule face présente des gravures. La surface semble avoir été localement préparée par un fin égrisage et peut-être enduite de pigment rouge (hématite) ou simplement portée au

feu (traces de rubéfaction). Des examens complémentaires et d'éventuels prélèvements pourraient être envisagés afin de procéder à des micro-analyses physico-chimiques.

Comme Yves Olivet et Thierry Le Roux l'ont souligné, cette plaque porte deux types de représentations, imbriquées mais très différentes d'un point de vue technologique.

Un premier ensemble de trois traits et lignes profonds (2 - 3 mm de largeur et 0,5 - 1 mm de profondeur) a été exécuté par piquetage, dont on aperçoit encore par place les impacts, puis largement repris par une gravure linéaire. Ces trois tracés ne sont pas physiquement liés, mais leur enchaînement dessine un motif interprétable comme un contour possible de tête animale. Ainsi le long tracé rectiligne dédoublé en partie supérieure du bloc formerait la ligne fronto-nasale (chanfrein), le trait court (environ 5 cm) et profond longeant le bord inférieur du support pourrait correspondre à la bouche ou à l'extrémité du museau et enfin l'épaisse ligne ondulée marquant la partie inférieure du support s'accorderait bien avec le tracé de la joue et de la gorge. Un relief naturel courbe, discrètement souligné par l'artiste, soulignerait judicieusement le naseau. Voilà donc un exercice de lecture et d'interprétation qu'il nous faut pratiquer avec la plus grande vigilance, d'autant qu'aucun autre détail anthropique et même naturel ne vient compléter l'anatomie de cette tête supposée. Je ne pense pas qu'il soit possible d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse et l'interprétation de ce motif qui montre par ailleurs des différences de patine importantes qui m'interrogent sur son ancienneté.

A l'intérieur de ce contour, Yves Olivet et Thierry Le Roux ont identifié quatre motifs triangulaires très finement gravés. Le relevé synthétique qu'ils proposent dans leur publication en ligne est d'une grande fidélité et il me faut souligner ici, la qualité et l'acuité de leurs observations. Mon relevé n'apporte finalement rien de plus à leur lecture savante et détaillée. Le triangle le plus lisible est aussi le plus élaboré. C'est un triangle isocèle de 5,5 cm de hauteur et de base. Une ligne verticale passant par son sommet principal constitue la médiatrice ou axe de symétrie à partir de laquelle s'organise un décor interne cloisonné particulièrement élaboré, composé de lignes horizontales et obliques organisées d'une manière soigneusement symétrique. Un autre triangle incomplet et plus effacé montre également des incisions internes vestigiales. De tels motifs triangulaires cloisonnés ou guillochés sont connus dans le Magdalénien moyen et supérieur de plusieurs sites de la région Poitou-Charentes comme le Bois-Ragot (sur galet), le Roc-aux-Sorciers, la Marche, les Fadets et l'abri Gaudry à Montgaudier (sur faces linguales d'incisives de poulains).

Deux autres motifs triangulaires beaucoup plus simples (2 côtés latéraux et axe central ou bissectrice) complètent le dispositif gravé de ce bloc.

Ces motifs sont finalement assez fréquents dans l'iconographie mobilière et pariétale paléolithique et sont régulièrement interprétés comme des triangles pubiens ou des motifs vulvaires. Ils se rencontrent, depuis l'Aurignacien, durant tout le Paléolithique supérieur. Cependant, les quatre motifs gravés sur ce bloc de la grotte du Triangle s'apparentent plus précisément aux graphismes connus dans le Magdalénien par leur formulation graphique et technique. Un lien formel et peut-être sémantique avec les œuvres connues dans les phases moyenne et récente du Magdalénien du centre-ouest de la France me paraît pouvoir être envisagé. Il semble même être une hypothèse de travail raisonnable. En revanche, je ne saurais en dire ou en affirmer beaucoup plus et je ne tenterai pas d'élargir abusivement le propos et la comparaison vers les très riches répertoires paléolithiques et plus récents de signes triangulaires peints ou gravés connus en Europe et plus largement dans le monde entier.

Plaques et plaquette de la grotte du Bouil-Bleu

Les deux plaques présentées ci-après et actuellement conservées dans le petit musée archéologique du Château de la Roche-Courbon ont fait l'objet de plusieurs publications et ont été notamment relevées récemment par Jean Airvaux. La lecture et le relevé réalisés par mes soins complètent simplement le travail entrepris par mes prédécesseurs et vise, par le biais des relevés sélectifs, à rendre accessibles et intelligibles du grand public, la lecture et l'interprétation des gravures.

Plaque aux mammouths n°1 (NDLR / dite « la plaquette rubéfiée »).

Mentionnée en 1926 par Marcel Clouet, cette plaque fragmentaire mesure 33 cm de long, 16 cm de large et environ 5 cm d'épaisseur. Gravée sur ses deux faces, elle présente des traces diffuses de rubéfaction, des imprégnations colorées (hématite) et des traces d'abrasions.

La face principale est couverte d'un lavis de traits fins inextricables (palimpseste) au sein duquel émergent des ensembles de tracés organisés en séquences parallèles ininterprétables, deux mammouths partiels et un triangle cloisonné similaire à celui décrit précédemment.

Le premier mammoth, disposé en profil droit, est logé sur le bord supérieur gauche du support. L'animal s'identifie clairement par le dessin de son rachis cervico-dorsal très conventionnel (bosses dorsale et cervicale séparées par une échancrure cervicale). La tête sans détail est prolongée par une trompe et peut-être une défense. Le ventre en forme d'arche se devine derrière un membre antérieur unique, raide et puissant. A l'autre extrémité de cette plaque une ligne ondulée profondément gravée évoque un autre rachis de mammoth. Yves Olivet et Thierry Le Roux ont décelé sous la trompe du premier mammoth (le plus complet) un motif triangulaire jusqu'alors inédit, « ... dont la facture et la composition rappellent ceux découverts sur la plaque de la Grotte du Triangle ... ». Ce motif n'a pas été identifié comme tel par Jean Airvaux. J'adhère à la lecture des inventeurs comme en témoignent mes différents relevés. Ce triangle, d'allure isocèle, qui s'enchaîne graphiquement avec la trompe du mammoth, possède un remplissage cloisonné élaboré autour d'une bissectrice formant axe de symétrie. Il mesure 8 cm de haut. Les deux côtés latéraux mesurent environ 8,5 cm et la base 6 cm. Le remplissage du motif est constitué par une dizaine de traits subparallèles obliques ou perpendiculaires par rapport à l'axe vertical de symétrie.

Cet objet, comme le suivant, sont considérés comme les œuvres d'art les plus anciennes de la région Poitou-Charentes. Henri Breuil les rapporte à l'Aurignacien en se fondant sur les caractères techno-typologiques des quelques éléments lithiques découverts dans la grotte. Jean Airvaux reprend cette attribution chrono-culturelle en ajoutant qu' ... « il s'agit de blocs de calcaire, très fortement rubéfiés par l'hématite, comme c'est toujours le cas dans l'Aurignacien ancien pour les niveaux et les vestiges qu'ils contiennent. » Une reprise des travaux de terrain, d'éventuelles datations ^{14}C -AMS sur le matériel osseux associé et/ou une relecture critique du matériel lithique conservé au musée de la Roche-Courbon me semblent nécessaires pour confirmer ou infirmer cette attribution ... d'autorité. En effet, l'association thématique entre le mammoth à arche ventrale, de style plutôt archaïque, et le triangle cloisonné, d'inspiration magdalénienne, est curieuse et problématique.

Plaque aux mammoths n°2 (NDLR / dite « Pierre à dessins »)

Cette plaque a été découverte en deux morceaux séparés et en surface d'une fouille pratiquée sans méthode. Elle est signalée par Marcel Clouet en 1924. Elle mesure 37 cm de long, 31 cm de large et 2 à 6 cm d'épaisseur. Contrairement à la plaque n°1, elle offre une surface polie, notamment dans sa

partie centrale, qui semble résulter d'une utilisation mécanique répétée : possible meule à broyer de la couleur (nombreuses traces d'ocre rouge). A ce sujet, Marcel Clouet souligne que les traits les plus profondément incisés étaient lors de la découverte, « enduits de couleur rouge qui disparut sous le lavage ». La « série emboîtée de mammoths grossièrement exécutés » identifiée par Henri Breuil est bien lisible et parfaitement cadrée. Mais le terme de « série » est certainement abusif. Dans le lacis inextricable de traits courbes ou rectilignes, parallèles ou entrecroisés, qui couvre le support, notamment dans ses parties gauches et droites, je n'ai précisément identifié que 2 mammoths superposés. Le plus grand est exécuté par un trait ferme et assuré. La ligne dorso-lombaire, régulièrement inclinée vers l'arrière, est particulièrement nette. Elle est prolongée par le dessin de la queue et du bord postérieur de la cuisse et de la jambe. Vers l'avant, l'échancrure nucale est bien marquée et soulignée semble-t-il par quelques hachures. La tête, en dôme étroit et pincé, est disproportionnée par rapport au reste du corps massif. La trompe, limitée à un tracé unique, se prolonge jusqu'au bord inférieur du support. On notera l'absence d'autres détails corporels et notamment de défense. Le deuxième mammoth, réduit à l'avant-train, est emboîté scrupuleusement dans l'individu précédent. La bosse, la nuque, la tête, la trompe et une partie de la patte avant sont les seuls éléments anatomiques présents.

La partie gauche de la plaque est couverte d'un réseau « d'amples lignes courbes croisées » et de longs traits qui forme « un quadrillage irrégulier » dans lequel Marcel Clouet avaient identifié deux poissons. Je n'y vois rien d'autres que des alignements organisés de traits sans valeur figurative précise. En revanche, de nombreuses cupules plus ou moins marquées se répartissent assez régulièrement dans la partie basse de la plaque. Elles correspondent à des impacts successifs dont la motivation nous échappe mais qui font écho aux autres traces d'usages techniques identifiées (polis, abrasion, etc.).

Je ne saurais achever cette description sans évoquer le petit animal indéterminé disposé tête en bas sous la patte arrière du grand mammoth. Il est assez soigneusement exécuté en relief exhaussé et complète parfaitement la panoplie diversifiée des techniques d'expression utilisées par les artistes préhistoriques du Bouil-Bleu. Ni la technique, ni le style des représentations identifiées sur cette plaque ne me permettent de proposer une contextualisation chrono-culturelle précise dans le Paléolithique supérieur. Malgré l'absence de l'arche ventrale, les deux mammoths de cette plaque sont très proches de celui gravé sur la plaque n°1.

Plaquette à la tête de cheval (NDLR / ex- « petite pierre aux graffiti »)

Cette plaquette calcaire mesure 10,5 cm de long, 10 cm de hauteur et 2,5 cm d'épaisseur. Le décor, profondément gravé, comprend un protomé de cheval en profil droit superposé à un ensemble de tracés linéaires agencés en lignes parallèles ou entrecroisées. Aucun motif structuré n'émerge de ces tracés géométriques. En revanche, la tête du cheval est remarquable par son dessin presque caricatural au caractère stylistique fortement accusé, exagéré même. La tête est allongée et caractérisée par un long chanfrein rectiligne, une ganache très prononcée et une auge fortement creusée avant le museau pincé et recourbé vers le bas en forme de « bec de canard ». La bouche est largement fendue et l'œil est absent. En revanche, ce cheval n'a pas de crinière (hachurée ou en cimier comme cela est souvent le cas pour ce type de représentation). Les deux oreilles sont figurées, ouvertes en V à la charnière entre la tête et l'encolure triangulaire. La gorge étant très creusée, l'attache de la tête semble ridiculement étroite. On ne rencontre pas souvent dans l'art paléolithique ce type de figuration stylisée à l'excès. La formulation graphique est finalement originale, mais rappelle tout de même les représentations mobilières ou pariétales de chevaux à museau en « bec de canard » connus dans le Gravettien et même le Solutréen. Mais la stylisation n'est pas le propre de l'art paléolithique archaïque comme en témoignent les chevaux « barygnathes » de la fin du Magdalénien.

Une nouvelle étude et une relecture critique du matériel lithique et osseux découverts anciennement dans les grottes du Bouil-Bleu, des datations 14c sur la faune associée, des micro-analyses spécifiques sur les pigments identifiés, me paraissent un préalable indispensable afin d'affiner le ou les cadres chronoculturels de ces objets ornés dont les caractères stylistiques sont relativement hétérogènes. Dans l'état actuel de mon analyse, je ne saurais en dire beaucoup plus.

Patrick Paillet. A Paris, le 26 avril 2009.